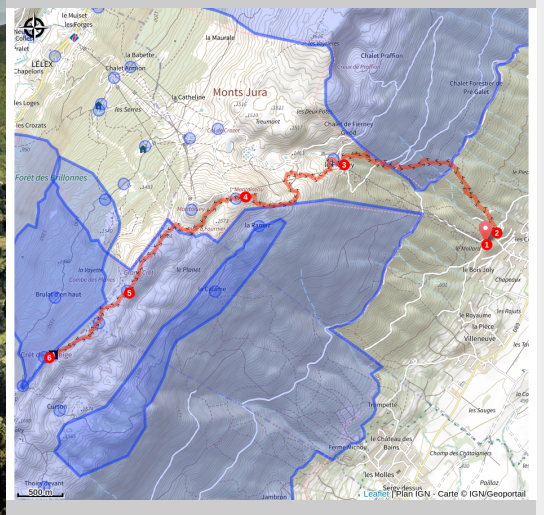


# Crozet au Crêt de la Neige, en haut des cimes du Jura

Pays de Gex



La vue sur le Reculet (Tas de Cailloux)

**Accessible en randonnée du 1er avril au 30 novembre.**

Partez pour une randonnée à la journée alliant défi et panorama. Randonnée sportive pour atteindre le point culminant du massif du Jura. Cette sortie offre des vues spectaculaires sur le Mont Blanc.

**Chiens interdits, même tenus en laisse.**

Partez à la découverte du plus haut sommet du massif du Jura lors d'une randonnée immersive entre forêts, crêtes dégagées et paysages variés. Le parcours dévoile régulièrement de

## Infos pratiques

Pratique : Randonnée

Durée : 8 h

Longueur : 17.3 km

Dénivelé positif : 1313 m

Difficulté : Très difficile

Type : Aller-retour

Thèmes : Faune - Flore, Forêt, Paysages

magnifiques points de vue sur le bassin lémanique et, par temps clair, sur le Mont Blanc. L'itinéraire alterne ambiances ombragées et panoramas ouverts, pour une expérience à la fois dynamique et apaisante. Pendant les jours d'ouverture, il est possible d'emprunter le télécabine du Fierney, ce qui rend l'ascension bien plus accessible, tout en conservant la richesse des paysages traversés. Une belle échappée en altitude, idéale pour s'immerger dans l'univers typique de la Haute Chaîne du Jura.

## Itinéraire

Départ : Gare inférieure de la télécabine du Fierney (Crozet)

Arrivée : Gare inférieure de la télécabine du Fierney (Crozet)

Balisage :  GR®  PR®

(1) Départ depuis le parking de **la télécabine de Fierney**, empruntez la route menant à la télécabine. Passez sous celle-ci et rejoignez la route de la Thène.

(2) Le sentier démarre par une passerelle sur la gauche et grimpe rapidement, accumulant plusieurs mètres de dénivelé positif en direction de **la gare supérieure de la télécabine de Fierney**. Le chemin croise une première fois la route forestière du col de Crozet avant d'entrer dans la Réserve Naturelle. Deux autres croisements avec cette route/chemin se font avant d'atteindre la gare supérieure de la télécabine.

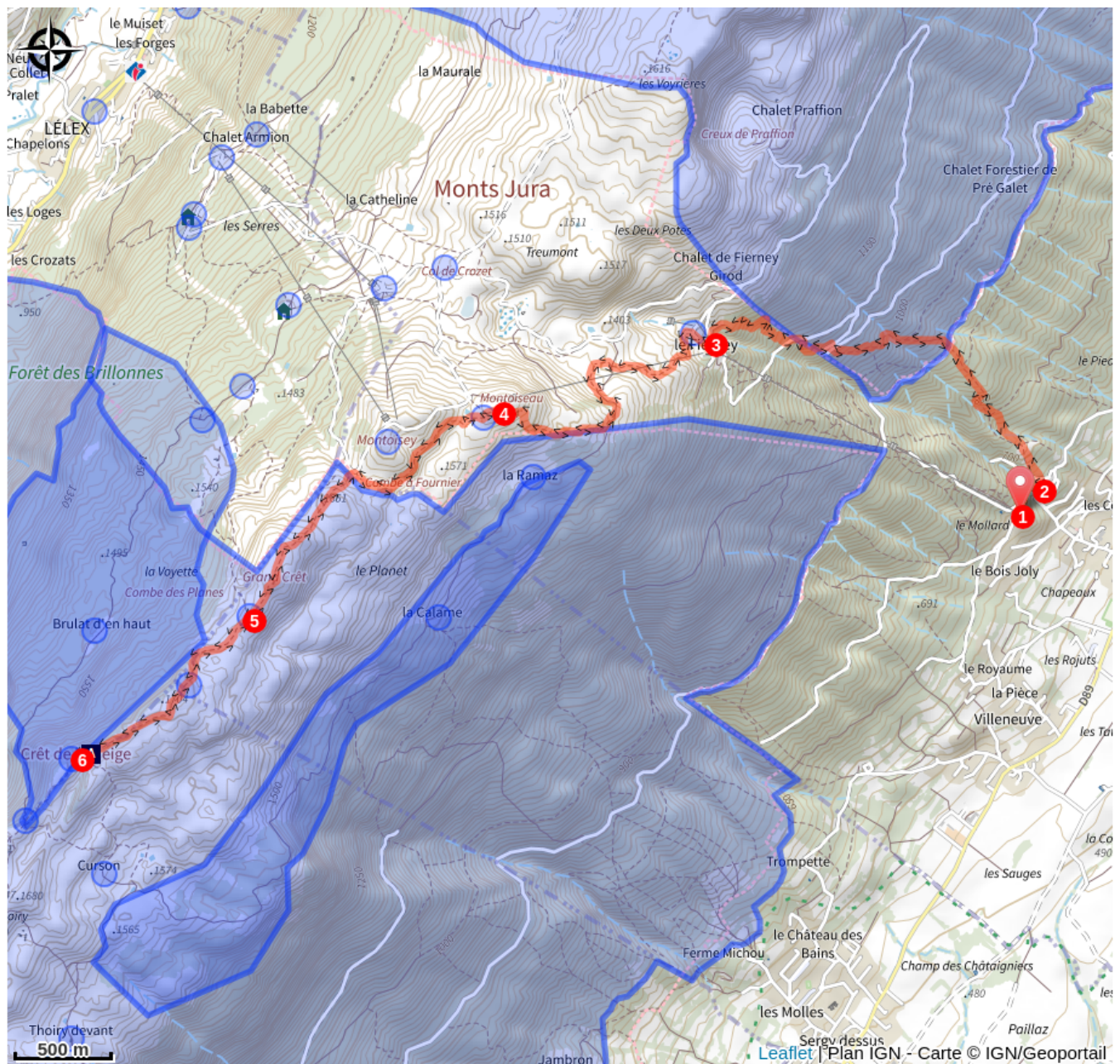
(3) À l'arrivée sur les alpages, contourner la gare supérieure par la gauche, en prenant de la hauteur, puis remonter le long du télécombi des Bergers, en gagnant encore quelques mètres de dénivelé. Le chemin suit une courbe de niveau. À une intersection, prenez la direction du **MONTHOISEAU**.

(4) Une fois arrivé au sommet du Montoiseau (1599 m), prenez à gauche en traversant la combe à Fournier pour contourner le Montoisey. Entrez dans la Réserve Naturelle et continuez en direction du **GRAND CRÊT** 1702 m. Passez ce point pour arriver à l'intersection « Sous le Crêt ».

(5) Depuis l'intersection « **SOUS LE CRÊT** », continuez tout droit jusqu'au **CRÊT DE LA NEIGE** 1720 m.

(6) Le retour s'effectue par le même chemin.

# Sur votre route...



Le Crêt de la Neige (A)

# Toutes les informations pratiques

## **Recommandations**

Le sentier traverse une Zone de Quiétude, **fermée du 15 décembre au 30 juin.**

Une tolérance est accordée pour l'utilisation du GR, à condition de rester strictement sur le chemin balisé. Il est interdit d'en sortir.

► Avant de partir :

- Se renseigner sur la météo générale et locale en s'assurant de l'absence de précipitations
- S'informer sur la marche d'approche, hauteur de l'itinéraire, temps de parcours, réchappe possible (carte IGN, GPS, topo-guide, etc...)
- Evaluer les risques possibles en se renseignant auprès de professionnels de montagne, refuge, gîtes
- S'informer un proche de votre objectif et le recontacter en cas de changement : horaires départ et retour, nombre de participants avec le numéro de téléphone de chacun, véhicule(s), parking
- Eviter de partir seul, utiliser un matériel conforme à la pratique de l'activité, réglé et en bon état, lampe frontale, trousse de secours complète, couverture de survie, etc.  
En cas de problème, appelez le **112** (numéro d'urgence européen).

Le chien de protection protège les troupeaux. Son rôle est de dissuader les intrus et grands prédateurs (loup, lynx...). Élevé parmi les animaux du troupeau dès son plus jeune âge, il apprend à les protéger en permanence.

Avant de partir, identifiez les zones de pâturages sur Pasto Kesako : [où se trouve les chiens de protection.](#)

Voici les bons gestes à adopter lorsque vous rencontrez un chien de protection :

- Gardez vos distances et contournez les troupeaux si possibles
- En cas de rencontre : arrêtez-vous, parlez-leur tranquillement pour les rassurer et adoptez des gestes calmes, sans leur tourner le dos.

Si vous êtes inquiets, ne laissez pas venir les chiens au contact : placez un objet (sac à dos, veste...) entre eux et vous. Les chiens prennent ainsi contact avec vous au travers de cet objet qui fait écran de protection, le but étant de vous rassurer en les gardant à distance.

Ne courez pas, enlevez vos écouteurs afin d'entendre les aboiements du chien.

## Zones de sensibilité environnementale

Au cours de votre itinéraire, vous allez traverser des zones sensibles en rapport avec la présence d'une espèce ou d'un environnement spécifique. Dans ces zones, un comportement approprié permet de contribuer à leurs préservations. Pour plus d'information, des fiches sont disponibles pour chaque zone.

### Réserve naturelle nationale de la Haute-Chaine du Jura

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : **Réserve naturelle nationale de la Haute Chaîne du Jura**

135, rue de Genève

01170 GEX

Tél : 04 50 41 29 65

E-mail : [contact@rnn-hautechainedujura.fr](mailto:contact@rnn-hautechainedujura.fr)

Site : <https://www.rnn-hautechainedujura.fr>

Accueillant au fil des saisons à la fois promeneurs, professionnels (alpagistes, forestiers, etc.) et naturalistes, cette Réserve est un territoire accessible où de nombreux usages cohabitent. Pour assurer la pérennité de cet espace sensible et des pratiques qui s'y déroulent, il convient de respecter la réglementation en vigueur : Sont interdits :

- **les chiens même tenus en laisse,**
- **la cueillette des fleurs et la collecte de fossiles ou et de minéraux,**
- **le feu,**
- **l'usage d'instrument sonore,**
- **l'abandon de déchets,**
- **le camping.** Toutefois le bivouac, sans abri (sauf en cas de nécessité absolue : conditions météorologiques et sécurité de la personne notamment), pendant les créneaux horaires de 19h00 le soir à 9h00 le matin, pour une seule et unique nuitée par site, à une distance maximale de vingt mètres des sentiers balisés autorisés, en dehors des alpages occupés par le bétail, est toléré.

L'ensemble de la réglementation est consultable ici :

<https://www.rnn-hautechainedujura.fr/reglementation/>

Par ailleurs, sept Zones de quiétude de la faune sauvage, actives du 15 décembre au 30 juin (exception faite de la ZQFS des Platières, active du 15 décembre au 15 mai), interdisent de sortir des sentiers de randonnée balisés spécifiquement pour cette période de l'année.

### Zone de quiétude de la faune sauvage Les Brûlats

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact : **Réserve naturelle nationale de la Haute Chaîne du Jura**

135, rue de Genève

01170 GEX

Tél : 04 50 41 29 65

E-mail : [contact@rnn-hautechainedujura.fr](mailto:contact@rnn-hautechainedujura.fr)

Site : <https://www.rnn-hautechainedujura.fr/reglementation/>

**Zone de quiétude de la faune sauvage** dans la Réserve naturelle nationale de la Haute Chaîne du Jura.

**Du 15 décembre au 30 juin**, il est interdit de sortir des sentiers de randonnée spécifiquement balisés pour cette période, et quelque soit la pratique de la randonnée : à pied, en raquettes à neige ou à ski.

Vous pouvez télécharger l'arrêté préfectoral en cliquant [ici](#).

Ensemble contribuons à la protection de la nature.

(Le non-respect de cette réglementation est soumis à des peines judiciaires pouvant aller jusqu'à 450€.)

## Grand tétras

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Haut-Jura

29 Le Village

39310 Lajoux

03 84 34 12 30

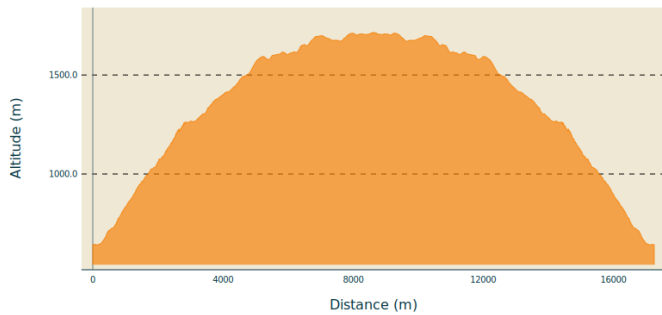
[www.parc-haut-jura.fr](http://www.parc-haut-jura.fr)

Le Grand Tétrás est une espèce emblématique des forêts de montagnes françaises. Son apparence et son comportement font de lui un oiseau très atypique. Pouvoir l'observer relève d'un vrai défi, tant cet oiseau est discret, mais s'avère être un souvenir mémorable.

En hiver, son activité est réduite au minimum. Il passe la quasi-totalité de la journée perché dans un arbre et consomme uniquement des aiguilles de sapin. Une nourriture très peu énergétique. Cette période est critique pour sa survie. Un oiseau subissant un dérangement régulier va puiser dans ses maigres réserves et finir par en subir les conséquences. Sa sensibilité à la prédation aura augmenté, ou bien il dépérira simplement à cause du manque d'énergie. Une autre période critique prend place du printemps au début de l'été avec la couvaison. Si la poule est surprise plusieurs fois, elle va abandonner le nid et laisser ses poussins seuls, sans protection. La survie des jeunes étant déjà très faible naturellement, ce phénomène accentué, d'autant plus, ce risque de mortalité chez les jeunes oiseaux.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Grand tétras en période de nidification sont principalement les pratiques sportives terrestres comme la randonnée, le ski, le VTT.

## Profil altimétrique



Altitude min 642 m  
Altitude max 1715 m

## Transports

Arrêt : Crozet, Rond Point Cabine avec les TPG. [Ligne de bus 67](#)

## Accès routier

Depuis Gex : par la D984 c > puis la D89 = 14 min

Depuis Thoiry : Par la via D89 = 12 min

## Parking conseillé

Parking du télécabine du Fierney

## **Lieux de renseignement**

Office de Tourisme Pays de Gex Monts  
- Jura - bureau d'information  
touristique de Gex  
118 rue des terreaux, 01170 Gex  
contact@paysdegex-tourisme.com  
Tel : 0450280916  
<https://www.paysdegex-montsjura.com>

Office de Tourisme Pays de Gex Monts  
- Jura - bureau d'information  
touristique de Lelex  
435 rue des Monts Jura, 01410 Lélex  
contact@paysdegex-tourisme.com  
Tel : 0450280916  
<https://www.paysdegex-montsjura.com/>

Office de Tourisme Pays de Gex Monts  
- Jura - bureau d'information  
touristique de Mijoux  
rue Royale, 01410 Mijoux  
contact@paysdegex-tourisme.com  
Tel : 0450280916  
<https://www.paysdegex-montsjura.com/>

Office de Tourisme Pays de Gex Monts  
- Jura - bureau d'information  
touristique du col de la Faucille  
Coeur de station, 01170 Gex  
contact@paysdegex-tourisme.com  
Tel : 0450280916  
<https://www.paysdegex-montsjura.com/>

# Sur votre route...

---



## Le Crêt de la Neige (A)

Le Crêt de la Neige est le plus haut sommet du massif du Jura. Il culmine à 1 720 m d'altitude.

Depuis le sommet, le panorama est grandiose, avec une vue sur tout le bassin lémanique, la chaîne des Alpes et le Mont-Blanc, et de l'autre côté sur le Haut-Jura, la vallée de la Valserine et la Haute Chaîne du Jura.

Crédit :